

# Indice de prix des dépenses communales

N° 6

## À la fin du 1<sup>er</sup> semestre 2010, l'indice de prix des dépenses communales hors charges financières demeure plus dynamique que l'inflation hors tabac

Dans un contexte d'assainissement des finances publiques, les concours financiers de l'État aux collectivités locales évoluent depuis plusieurs années selon des règles de plus en plus contraignantes. Pour 2011 et les deux années suivantes, le projet de loi de finances prévoit ainsi que les concours de l'État évoluent selon la norme « 0 % en valeur », soit une diminution en volume, alors que, l'an dernier, ces versements suivaient encore pour moitié l'évolution de l'inflation prévisionnelle. Par conséquent, les collectivités locales font face à une compression de plus en plus forte d'une partie de leurs recettes, dans un contexte général marqué par la forte incertitude provoquée par les conséquences mal appréciées de la réforme supprimant la taxe professionnelle et celle, à venir, relative à l'organisation territoriale.

L'adoption de ce principe de gel en valeur sur trois ans rend encore plus nécessaire l'évaluation de la hausse des prix supportée par les communes. En effet, compte tenu des spécificités des dépenses des communes, l'inflation qu'elles supportent réellement ne correspond pas nécessairement à l'évolution de l'indice général des prix, en tant qu'un instrument de mesure de la variation du niveau général des prix des biens et services proposés aux consommateurs.

L'indice de prix des dépenses communales, publié depuis novembre 2005 et actualisé chaque trimestre, mesure l'évolution d'un indice reflétant le « coût de la vie » communale, cela à périmètre de compétences et niveau de service constants. Il montre que l'inflation réellement supportée par les communes est nettement supérieure à l'inflation de référence. À titre d'illustration, sur la période 1999-2009, en moyenne, l'écart entre l'augmentation de l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'est établi à près d'un point chaque année.

Si depuis sa création, cet indice a toujours évolué sur un rythme plus soutenu que l'inflation, à la fin du premier semestre 2010, l'écart entre l'augmentation de l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'inverse pour la première fois, à - 0,1 point. Toutefois, l'indice a enregistré un ralentissement depuis la fin de l'année 2008 en lien avec la très forte baisse de l'indice de prix des charges financières. Hors cette composante fortement volatile, l'écart entre l'évolution de l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'établit à + 1,1 point. Cette évolution, reliée au « gel » des concours financiers, ne peut que conduire à une restriction progressive du niveau de service public local et/ou du volume des investissements publics locaux, dont les conséquences pèseront sur chacun de nos concitoyens.

**Philippe Laurent**

Maire de Sceaux, Président de la commission  
des Finances de l'Association des Maires de France

## ■ L'indice de prix des dépenses communales exceptionnellement plus faible que l'inflation

L'indice de prix des dépenses communales reflète le prix du « panier » des biens et services constituant la dépense communale. Son évolution permet donc d'évaluer la hausse des prix supportée par les communes, indépendamment des choix effectués en termes de niveau de dépenses. L'analyse de la dynamique de cet indice spécifique confirme l'intuition selon laquelle les acteurs publics subissent sur longue période une « inflation » plus vive que celle des ménages en raison des spécificités de la dépense publique communale.

	1999 - 2009	2 <sup>e</sup> trimestre 2010	
	Évolution annuelle moyenne	Valeur de l'indice (Base 100 au 1 <sup>er</sup> trimestre 1999)	Évolution sur les 4 derniers trimestres
Indice de prix des dépenses communales	2,8 %	130,6	0,6 %
Indice de prix des dépenses communales hors charges financières	3,1 %	134,7	1,8 %
Indice des prix à la consommation hors tabac	1,8 %	120,1	0,7 %

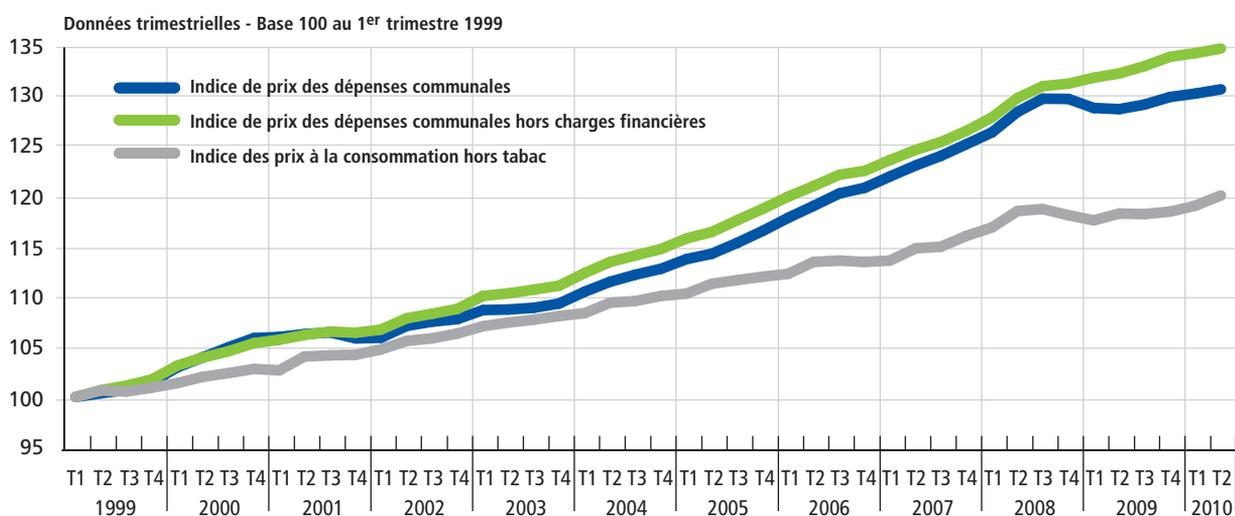
Sur la période 1999-2009, « l'inflation » supportée par les communes a été plus vive que celle supportée par les ménages.

- L'indice de prix des dépenses communales a progressé en moyenne de 2,8 % par an contre + 1,8 % pour l'indice des prix à la consommation hors tabac.
- L'indice de prix des dépenses communales hors charges financières a augmenté plus rapidement que l'indice global, + 3,1 % l'an. La baisse des taux d'intérêt entre 2000 et 2005 avait contribué à atténuer la hausse de l'indice, cette tendance s'est inversée à compter de 2006, avec la remontée des taux d'intérêt. La forte baisse des taux d'intérêt amorcée fin 2008, qui a de nouveau minoré la tendance de l'indice, semble désormais arriver à un terme.
- L'écart observé entre l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'élève à 0,9 point en moyenne chaque année sur la période 1999-2009.

Au début de l'année 2010, l'écart avec l'inflation hors tabac disparaît. Cependant, hors charges financières, l'indice de prix des dépenses demeure plus dynamique.

- À la fin du deuxième trimestre 2010, l'indice de prix des dépenses communales s'établit à 130,6 (base 100 au 1<sup>er</sup> trimestre 1999), en hausse de 0,6 % sur les quatre derniers trimestres (comparés aux quatre précédents).
- L'indice de prix hors tabac évoluant de + 0,7 % sur les quatre derniers trimestres, l'écart entre l'indice de prix des dépenses communales et l'inflation hors tabac s'inverse, et devient, pour la première fois négatif, à 0,1 point.
- Hors charges financières l'indice s'élève à 134,7, en hausse de 1,8 % sur les quatre derniers trimestres, soit une progression plus vive que l'indice global et que l'indice de prix hors tabac. En effet, la forte baisse du prix de la dette observée depuis fin 2008 contribue à un ralentissement de l'indice de prix des dépenses communales.

### INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES



## Faits marquants

L'évolution de l'indice de prix des dépenses communales est sensible tout à la fois :

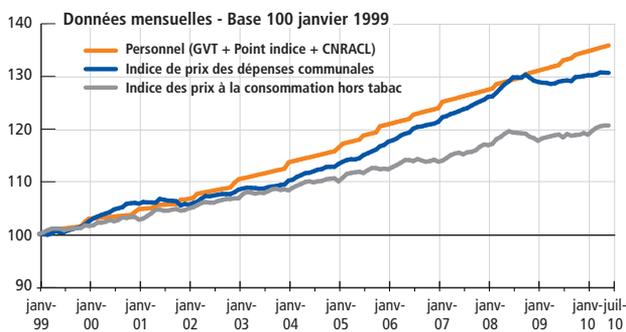
- à la variation, même modérée, des indices qui pèsent le plus dans sa composition,
- aux très fortes fluctuations de certains indices, même si leur poids est modeste.

### Indices dont le poids est important dans la composition de l'indice global

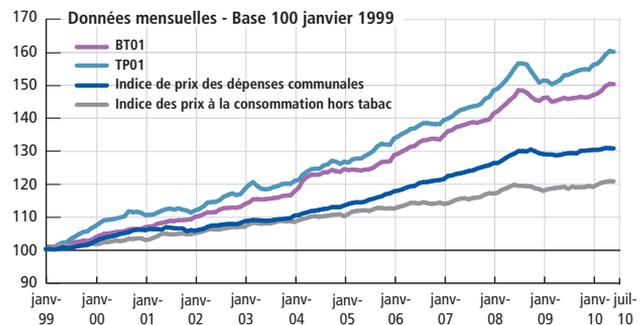
- **Les dépenses de personnel** constituent le principal poste de dépenses des communes. Par conséquent, l'évolution du « prix » des charges de personnel contribue fortement à la variation de l'indice de prix des dépenses communales. Au 1<sup>er</sup> semestre 2010, aucune revalorisation du point d'indice de la fonction publique n'a été décidée. La composante « personnel » de l'indice de prix des dépenses communales n'évolue donc que faiblement sous l'effet de l'avancée des carrières et de l'effet en année pleine des revalorisations intervenues en 2009 (+ 0,5 % en juillet et + 0,3 % en octobre).

- **Les coûts de la construction**, représentés par les index BT01 (pour le bâtiment) et TP01 (pour les travaux publics) pèsent de manière conséquente dans la composition de l'indice. Alors qu'une diminution marquée était observée entre fin 2008 et début 2009, la reprise de la croissance se confirme au premier semestre 2010, en particulier pour l'index TP01.

#### ÉVOLUTION DES DÉPENSES DE PERSONNEL



#### ÉVOLUTION DES COÛTS DE LA CONSTRUCTION (BT01 ET TP01)

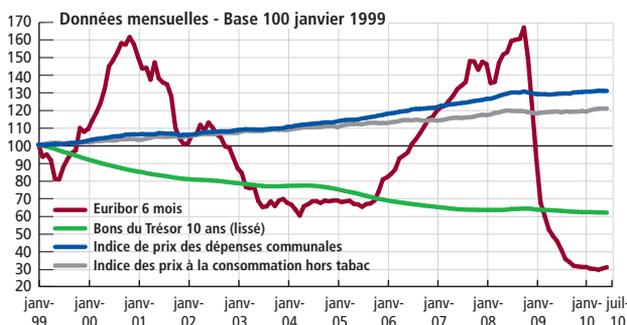


### Indices dont le poids est faible dans la composition de l'indice global mais qui sont fortement volatils

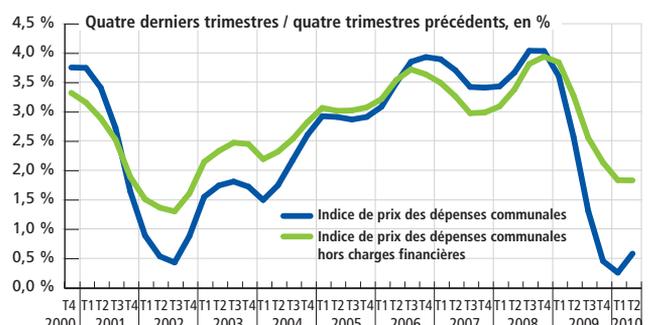
- **Les taux d'intérêt** ont connu depuis 1999 de fortes variations aussi bien à la hausse qu'à la baisse. Depuis la fin de l'année 2005 et jusqu'au troisième trimestre 2008, la remontée des taux d'intérêt a contribué à accélérer la croissance de l'indice de prix des dépenses communales, avant de s'inverser brusquement à partir du quatrième trimestre 2008. Cette baisse a participé fortement à un

ralentissement de l'indice de prix des dépenses communales. Cependant, au deuxième trimestre 2010, cette tendance semble à nouveau s'inverser. On observe ainsi une stabilisation de la composante « taux court » de l'indice de prix des charges sur les 6 premiers mois de l'année.

#### FORTES FLUCTUATIONS DES TAUX D'INTÉRÊT



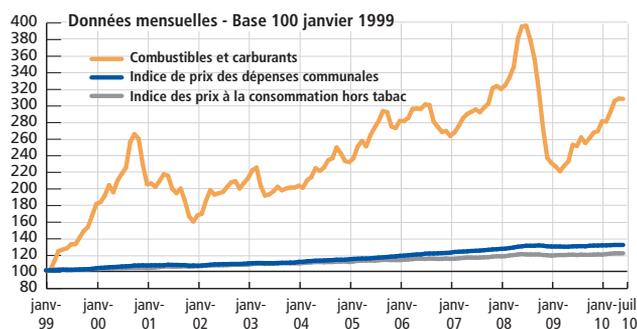
#### ÉVOLUTION DE L'INDICE DE PRIX DES DÉPENSES COMMUNALES Y COMPRIS ET HORS CHARGES FINANCIÈRES



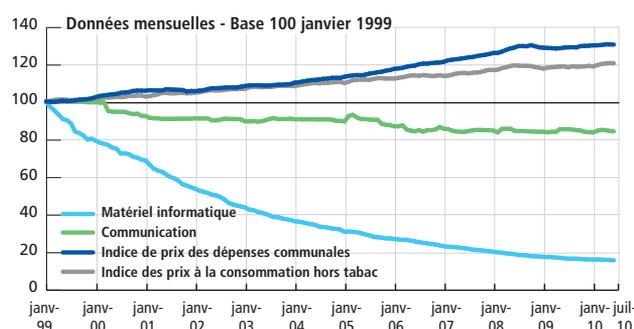
- La composante énergie de l'indice de prix des dépenses communales est soumise à des fluctuations très importantes, en lien avec les cours du baril de pétrole. Alors que **le prix des combustibles et carburants** a subi une baisse importante entre juin 2008 et début 2009, une hausse marquée de cette composante est observée depuis, avec une accélération sur la première moitié de l'année 2010.

- Les indices de prix faisant référence aux postes de dépenses « **communication** » et « **matériel informatique** » sont les seules composantes de l'indice à avoir enregistré des baisses significatives et continues depuis 1999. Le premier semestre 2010 confirme la tendance passée pour la composante « informatique ». En revanche la composante « communication » progresse très légèrement.

### L'INDICE COMBUSTIBLES ET CARBURANTS EST TRÈS VOLATIL



### DEUX COMPOSANTES DE L'INDICE GLOBAL SONT EN BAISSÉ CONSTANTÉ DEPUIS 1999



## Rappel méthodologique

Pour évaluer la hausse des prix supportée par les consommateurs, l'INSEE a composé un « panier de la ménagère » dont il mesure régulièrement le prix. La composition de ce « panier » est une image des produits et services consommés par les ménages.

Sur le même principe, un indice reflétant le coût de la vie communale a été élaboré. La méthode retenue a consisté à sélectionner, parmi les nombreux indices de prix publiés par l'INSEE, les indices de prix les plus appropriés (prix des carburants, de l'eau, gaz et électricité, du mobilier de bureau et matériel informatique, des produits d'entretien et de réparation des bâtiments, des biens alimentaires,...) pouvant être rapprochés de chaque poste de dépense des communes.

Exemples d'indices retenus :

Dépenses communales	Poids dans les dépenses totales*	Indice retenu
Frais de personnel	39 %	Combinaison du GVT, de la revalorisation du point d'indice de la fonction publique et du taux de cotisation employeur CNRACL
Subventions et participations	13 %	Moyenne pondérée des indices des autres postes
Bâtiment	12 %	Index BT01
Machines et équipements	6 %	Indice INSEE machines et équipements
Frais financiers	4 %	Combinaison de l'Euribor 6 mois pour la composante court terme et du niveau des bons du Trésor français à 10 ans (lissés par une moyenne mobile) pour la composante long terme
Eau gaz électricité	4 %	Indices INSEE eau, gaz électricité
Travaux publics	3 %	Index TPO1
Combustibles et carburants	1 %	Indice INSEE combustibles et carburants

\* source : d'après comptes administratifs 2002, DGCP

L'indice global est obtenu en calculant la moyenne pondérée des différents indices retenus, les coefficients de pondération correspondant au poids de chaque poste dans l'ensemble des dépenses.

La valeur de l'indice de prix composite évolue au fil des mois en fonction des nouvelles valeurs de chacune de ses composantes. Les indicateurs de l'INSEE sont publiés selon les indices à un rythme mensuel ou trimestriel.